

Normes de prestation de pension—Loi

Députés

Schellenberg (Nanaimo-Alberni)	Tardif (Charlesbourg)	Vézina
Schellenberger (Wetaskiwin)	Thacker	Vincent
Scott (Hamilton-Wentworth)	Towers	Warner
Scowen	Tremblay (Québec-Est)	White
Siddon	Tremblay (Lotbinière)	Wilson (Swift Current- Maple Creek)
Speyer	Turner (Ottawa-Carleton)	Wilson (Etobicoke-Centre)
Stackhouse	Vankoughnet	Winegard
Suluk		Wise—128.

Députés

Greenaway	Nickerson
Grisé	Nielsen
Guilbault (Drummond)	Nowlan
Gurbin	Oberle
Gustafson	Pennock
Halliday	Plourde
Hamilton	Porter
Harvey	Price
Hawkes	Ravis
Hnatyshyn	Redway
Horner	Reimer
Howie	Ricard
Jacques	St. Germain
James	St-Julien
Jepson	Schellenberg (Nanaimo-Alberni)
Johnson (Bonavista-Trinity- Conception)	Schellenberger (Wetaskiwin)
Joncas (Lac-Saint-Jean)	Scott (Hamilton-Wentworth)
Jourdenais	Scowen
Kempling	Siddon
Kilgour	Speyer
Kindy	Stackhouse
King	Suluk
Ladouceur	Tardif (Charlesbourg)
Lanthier	Thacker
Lawrence	Towers
Layton	Tremblay (Québec-Est)
Leblanc	Tremblay (Lotbinière)
Lesick	Turner (Ottawa-Carleton)
Lewis	Vankoughnet
MacDonald (Kingston et les Îles)	Vézina
MacDougall (Timiskaming)	Vincent
Malone	Warner
Marin	White
Martin	Wilson (Swift Current- Maple Creek)
Masse	Wilson (Etobicoke-Centre)
Mazankowski	Winegard
McCain	Wise—128.
McCrossan	
McKenzie	
McKinnon	
McLean	
McMillan	
Minaker	

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 13 inscrite au nom de M. Young. M. Young propose:

Motion n° 13

Qu'on modifie le projet de loi C-90, à l'article 25, en retranchant les lignes 30 et 31, page 30, et en les remplaçant par ce qui suit:

«du mariage, de la séparation ou de la dissolution d'une liaison de *«common-law»*, répartis également entre les conjoints pour tenir compte des droits à pension acquis pendant la durée du mariage ou de la liaison à moins que les tribunaux ou les parties elles-mêmes n'en décident autrement.»

(La motion n° 13, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 291)

POUR

Députés

Allmand	Gauthier	Nicholson (Trinity)
Althouse	Guilbault (Saint-Jacques)	Nunziata
Benjamin	Heap	Nystrom
Berger	Henderson	Orlikow
Blackburn (Brant)	Hopkins	Ouellet
Blaikie	Hovdebo	Penner
Boudria	Kaplan	Pépin
Caccia	Keeper	Prud'homme
Copps	MacLellan	Riis
Deans	Malépart	Rodriguez
de Corneille	Manly	Skelly
Finestone	Marchi	Tobin
Foster	McCurdy	Turner (Vancouver Quadra)
Frith	McDonald (Broadview- Greenwood)	Waddell
Fulton	Mitchell	Young—47.
Gagliano		
Garneau		

CONTRE

Députés

Attewell	Belsher	Bertrand
Beatty	Bernier	Binns

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 14 inscrite au nom de M. Frith. M. Frith propose:

Motion n° 14

Qu'on modifie le projet de loi C-90, en ajoutant à la suite de la ligne 3, page 35, ce qui suit:

«26.1 (1) Lorsqu'une prestation de pension ou une prestation de pension différée devient payable après le 31 décembre 1986, la totalité ou la fraction de la prestation, selon le cas, qui dans le présent article est désigné sous le nom de «montant pertinent de la prestation» est rajustée une fois par année civile, à la date et de la manière prescrite, conformément au paragraphe (2).